

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 DECEMBRE 2022

Mairie d'Ussel
Département de la Corrèze

Date de la convocation : 7 décembre 2022
Nombre de conseillers en exercice : 29

Nombre de conseillers présents : 22
Nombre de pouvoirs : 7

Le quatorze décembre deux-mille-vingt-deux à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune d'Ussel, légalement convoqué en séance ordinaire, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, sous la Présidence de Monsieur Christophe ARFEUILLERE, Maire d'Ussel.

Étaient présents 22 membres du Conseil Municipal :

M. Christophe ARFEUILLERE ; Mme Maryse BADIA ; M. Gille BARBE ; Mme Nicole BERTHON ; Mme Chrystèle BOYER ; M. Michel BUCHE ; M. Tony CORNELISSEN ; M. Pierrick CRONNIER ; M. Sébastien DEVALIERE ; M. Yoann FIANCETTE ; M. Jean-Pierre GUITARD ; Mme Mady JUNISSON ; Mme Marilou PADILLA-RATELADE ; Mme Martine PANNETIER ; M. Philippe PELAT ; M. Michel PESTEL ; M. Bruno RAYNAUD ; Mme Sophie RIBEIRO ; M. Jean-Marc SAUVIAT ; Mme Françoise TALVARD ; Mme Michèle VALBUS et Mme Elisabeth VENTADOUR.

Ont donné procuration 7 membres du Conseil Municipal :

M. Tony CALLA à M. Jean-Marc SAUVIAT ; M. Patrick COURTEIX à Mme Françoise TALVARD ; Mme Sandra DELBIT à M. Christophe ARFEUILLERE ; Mme Céline PARRAIN à M. Philippe PELAT ; Mme Tessa SAUBESTY à Mme Chrystèle BOYER ; M. Adrien SEIXAS à Mme Marilou PADILLA-RATELADE et Mme Patricia TILLET à M. Pierrick CRONNIER.

Secrétaire de séance : Mme Maryse BADIA

Numéro : DL20221214-005

Matière : 7.1.2 - Finances locales – décisions budgétaires – délibérations afférentes aux documents budgétaires

Objet : BUDGET PRINCIPAL, BUDGETS ANNEXES DU SERVICE DES EAUX ET DE L'ASSAINISSEMENT – OUVERTURE ANTICIPEE DES CREDITS « 2023 »

Vu l'Article L.1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, aux termes duquel « jusqu'à l'adoption du budget ou jusqu'au 15 avril, en l'absence d'adoption du budget avant cette date, l'exécutif de la collectivité territoriale peut, sur autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette » ;

Vu les délibérations n° DL20220406-005, n° DL20220406-009, et n° DL20220406-013 approuvant respectivement les budgets primitifs du budget principal, du budget annexe du Service de l'Assainissement et du budget annexe du Service des Eaux ;

Vu l'avis de la Commission des Finances, réunie le 1^{er} décembre 2022 ;

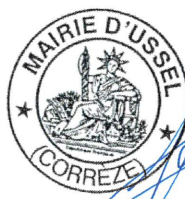
Considérant le passage à la nomenclature M57 à partir du 1^{er} janvier 2023 ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve l'ouverture anticipée des crédits « 2023 », comme suit :

BUDGET PRINCIPAL				
Chapitre	Nature M14	Nature M57	Montant	Affectation
20	2031	2031	0,00 €	Frais d'études
	2051	2051	46 707,00 €	Concessions et droits similaires
204	2041582	2041582	12 890,00 €	Subventions d'équipement versées Groupement de collectivités - Bâtiments et installations
	204172	2041582	52 588,00 €	
21	2115	2115	25 162,00 €	Terrains bâtis
	21316	21316	1 500,00 €	Equipements du cimetière
	2132	21321	1 500,00 €	Immeubles de rapport
	2135	21351	7 263,00 €	Installations générales, agencements et aménagements de constructions – Bâtiments publics
	2138	2138	979,00 €	
	21538	21538	1 139,00 €	Réseaux de voirie
	21568	21568	10 500,00 €	Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile
	2161	21621	2 313,00 €	Biens historiques et culturels mobiliers – biens sous-jacents
	2181	2181	3 088,00 €	Installations générales, agencements et aménagements divers
	2182	21828	22 263,00 €	
	2183	21831	3 125,00 €	Autre matériel de transport
	2183	21838	22 646,00 €	Matériel informatique scolaire
	2184	21841	6 083,00 €	Autre matériel informatique
	2184	21848	0,00 €	Matériel de bureau et mobilier scolaires
	2184	21848	0,00 €	Autres matériels de bureau et mobiliers
2185	2186	200,00 €	Cheptel	
2188	2188	98 944,00 €	Autres immobilisations corporelles	
23	2313	2313	376 900,00 €	Constructions
	2315	2315	145 059,00 €	Installations, matériels et outillages techniques
	2318	2318	76 286,00 €	Autres immobilisations corporelles en cours

BUDGET ANNEXE DE L'EAU			
Chapitre	Nature	Montant	Affectation
20	2031	2 250,00 €	Frais d'études
21	21531	2 775,00 €	Réseaux d'adduction d'eau
	21561	12 500,00 €	Service de distribution d'eau
	2188	14 544,00 €	Autres
23	2315	457 475,00 €	Installations, matériels et outillages techniques
BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT			
Chapitre	Nature	Montant	Affectation
20	2031	18 745,00 €	Etudes
21	2154	4 190,00 €	Matériel industriel
	2183	5 000,00 €	Matériel informatique
	2188	5 000,00 €	Autres
23	2315	41 487,00€	Installations, matériels et outillages techniques

Fait en Mairie d'Ussel, le 14 décembre 2022



Le Maire,
Vice-Président du
Conseil Départemental de la Corrèze

Christophe ARFEUILLERE